



Centre Ressources
Enfance-Jeunesse & Handicap

Parents-Aidants, pensez à vous !



Les parents d'enfants en situation de handicap ont besoin de temps pour souffler, réaliser des démarches, et/ou profiter de leurs autres enfants. C'est pourquoi, en parallèle de l'accompagnement de l'enfant, il est indispensable de proposer des solutions de répit aux parents avec la mise en place d'une offre adaptée.

porté par la



avec le soutien de la



L'objectif de notre dispositif est de répondre aux **parents-aidants** avec une expertise la plus fine possible de leur projet et un apport de solutions concrètes et pérennes comme :

- ✓ Du **RÉPIT à domicile** avec l'intervention d'un AVS au domicile (Prestataire de services)
- ✓ Des **séjours « RÉPIT »** (famille, individuel) en partenariats avec différents organisateurs
- ✓ Des **week-ends « RÉPIT »**
- ✓ Une mise en relation avec des Établissements Médico-Sociaux (EMS) pour des **accueils temporaires** (au vu de la décision MDPH)
- ✓ Des **temps de rencontres** avec d'autres parents – aidants

Des réunions d'échanges sur des thématiques liées au RÉPIT sont proposées.

Dans ce dispositif vous trouverez un référent « famille » (pour les enfants de 3 à 20 ans) pour informer, orienter et conseiller les parents-aidants sur l'existant en matière de répit. Il organise et planifie les prestations proposées et met en place avec l'aidant un projet d'accompagnement personnalisé.

Une convention est signée avec des prestataires de services pour permettre aux parents-aidants de bénéficier de temps de RÉPIT en confiant leur enfant en situation de handicap à du personnel qualifié avec un financement, si possible, dans le cadre de l'AEEH et son complément / Prestation de Compensation du Handicap (PCH) ou autres.



Pour nous contacter

Lundi, mardi et jeudi
de 9 h à 12 h / 13 h à 16 h



07 71 22 87 70 (portable)

03 88 65 46 40 (bureau)



repitparental.crejh@gmail.com

Suivez les actualités du CREJH



www.jpa67.fr



@CREJH

